

Namur, le 26 novembre 2020

<p style="text-align: center;">Communication n°6 CONCERNE TOUS LES ELEVES</p>

Chers Parents,
Chers Elèves,

Notre société et de ce fait, le monde de l'enseignement sont profondément impactés par la crise sanitaire que nous subissons.

Cette incertitude constante nous impose des adaptations et des réajustements constants aux directives souvent tardives et contradictoires venant de notre hiérarchie.

J'ai appris, comme vous, le passage en enseignement à distance ce dimanche soir par les médias. A ce jour, je ne possède pas d'autres informations.

Je ne manquerai pas de vous les communiquer dès réception.

Dans ce cadre-là, et en complément des informations reçues dans la communication n°4, je me risque à vous transmettre la planification de l'année au niveau des périodes et des évaluations externes ainsi que quelques informations pratiques concernant notre plateforme ENT.

PLANIFICATION DES PERIODES

- ✓ La 1ère période prendra fin le 13 novembre 2020.

Le bulletin sera distribué le 20 novembre 2020 au plus tard.

Ce premier bulletin fera le point sur la situation de votre enfant, sous la forme de points informatifs et d'analyse pédagogiques.

Lorsqu'une nouvelle matière ou de nouvelles compétences seront mobilisées par les élèves au cours de la 1ère période, elles pourront faire l'objet d'une évaluation sommative. La note relative à cette évaluation pourra être comptabilisée avec celles relatives à la 2e période à hauteur d'un tier des points.

La rencontre parents/professeurs est programmée le 27 novembre 2020. Vous aurez ainsi l'occasion de rencontrer le titulaire de votre enfant pour une analyse plus approfondie.

- ✓ Les examens de décembre ne seront pas organisés cette année, et ce, afin de consacrer un maximum de temps aux apprentissages durant toute cette année scolaire.

- ✓ La fin de la période 2 est fixée au 12 février 2021

Le Bulletin sera distribué au plus tard le 26 février 2021.

Une deuxième rencontre parents/titulaires sera organisée début mars selon des modalités à définir.

- ✓ La période 3 se clôturera juste avant les examens de juin.

PLANIFICATION DES EPREUVES EXTERNES CERTIFICATIVES (CE1D, CESS)

Sauf avis contraire, les épreuves externes certificatives sont maintenues.

Les dates de passation du CE1D sont les suivantes :

- L'épreuve de français, le mercredi 16 juin 2021 ;
- l'épreuve de sciences, le jeudi 17 juin 2021 ;
- l'épreuve de langues modernes, le vendredi 18 juin 2021 pour la partie écrite et entre les lundis 14 juin et 21 juin 2021 pour la partie orale, à la libre convenance des écoles ;
- l'épreuve de mathématiques, le lundi 21 juin 2021.

Les dates du Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) sont les suivantes :

- L'épreuve d'histoire, le mercredi 16 juin 2021 ;
- L'épreuve de français, le jeudi 17 juin 2021.

PLATEFORME ENT



La formation des élèves et des enseignants arrive à son terme.

Nous aurons probablement tous besoin d'une période d'adaptation pour apprivoiser ce nouvel environnement de travail.

Cependant, vu l'évolution de cette méchante pandémie, j'insiste sur le fait qu'il est nécessaire de s'y connecter et de se l'approprier le plus rapidement possible.

Quelques informations utiles :

- ✓ Si vous n'avez pas reçu les codes d'accès ou pour tout autre problème, le courriel de contact est bruno.nicolas@arnamur.be.
- ✓ L'accès à notre plateforme nécessite de disposer du matériel nécessaire. Si vous vous trouvez en difficulté par rapport à cela, nous avons trois solutions.
 - a. Afin d'assurer la continuité des apprentissages lors de l'année scolaire 2020-2021, la FWB a sollicité ses partenaires qui ont accepté d'ouvrir leurs locaux à certains moments de la journée durant lesquels les élèves pourront suivre leur scolarité en utilisant les équipements disponibles tels qu'une connexion et/ou des outils numériques. http://enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=8048
 - b. Des ordinateurs sont à disposition dans nos centres cybermédia sur, réservation. La demande doit être faite en toute confidentialité via le courriel suivant : prefet@arnamur.be

- c. Le CPAS de Namur, propose une aide spécifique qui vise l'acquisition d'un ordinateur (dont la valeur ne peut excéder 600 €). Toutes les informations sont disponibles soit sur le site internet du CPAS de Namur (www.cpasnamur.be) soit par l'envoi d'un mail à l'adresse suivante : aidessocialescovid@cpasnamur.be

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez.

Le Chef d'établissement f.f.,

Jean-Michel Belle